

**Philippe SCHRECK**

Député du Var

*Membre de la Commission des lois  
constitutionnelles, de la législation et de  
l'administration générale de la République*

*Co-président du Groupe d'études de  
l'Assemblée nationale « Eau et biodiversité »*

Draguignan, le 30 janvier 2025

Objet : Politiques de l'eau

Monsieur le Maire,

La gestion de l'eau est un sujet aux multiples facettes, en particulier dans notre département et pour les édiles que vous êtes qui avez longtemps géré cette ressource en bonne intelligence...

D'ici quelques semaines, nous espérons que le texte déjà adopté par le Sénat relatif aux compétences « eau » et « assainissement » sera remis à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale, afin que les communes aient le choix de transférer ou non ces compétences, voire qu'elles puissent les récupérer lorsque ce transfert a déjà été réalisé.

Alors que j'ai été orateur sur ce texte lors de la précédente législature et que je viens d'être désigné co-président du Groupe d'études de l'Assemblée nationale « eau et biodiversité », il m'apparaît utile, et même indispensable, de me rapprocher de vous pour recueillir votre avis tant sur ce transfert de compétences que sur l'élaboration des futures politiques et stratégies de gestion de cette ressource. Il nous appartient en effet de relever ensemble les défis de sa raréfaction comme de ses excès, de sa qualité comme de sa disponibilité, parmi bien d'autres enjeux.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de ma meilleure considération.

*Avec toute ma sympathie*

Votre bien dévoué,  
**Philippe SCHRECK**  
Député du Var